



JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS 2021

CYCLE DE 3 CONFÉRENCES

‘Le devenir de l’enfant non accompagné au Luxembourg’

Visioconférences co-organisées par le LFR et EMN

Luxembourg

18 juin 2021, 9h – 13h

La **Journée mondiale des réfugiés** est une journée internationale ayant pour but de sensibiliser à la cause des réfugiés du monde entier. Elle a lieu le 20 juin, chaque année depuis 2001, année du 50^e anniversaire de l'adoption de la Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés.

Le LFR (*Lëtzebuurger Flüchtlingsrot/Collectif Réfugiés Luxembourg*) et EMN Luxembourg (*European Migration Network*) ont le plaisir de vous informer que, dans le cadre de cette journée, ils organisent un cycle de 3 conférences autour du thème de l’enfant non accompagné qui aura lieu le **vendredi 18 juin 2021 de 9h à 13h**.

Divers intervenants comme Monsieur le Ministre de l’Immigration et de l’Asile Jean ASSELBORN, le HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), Claudia MONTI (Ombudsman), Charel SCHMIT (Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher - médiateur pour les enfants), Gilbert PREGNO (Président de la Commission Consultative des Droits de l’Homme), des Etats membres, EMN, des avocats, des associations se retrouveront autour de thématiques comme la protection internationale et les autres options protectrices, la détermination de l’âge et la notion de minorité ou encore les conditions d’accueil des mineurs migrants non accompagnés.

Pour participer à cet événement, veuillez-vous inscrire en utilisant ce lien :

<https://unilu.webex.com/unilu/onstage/g.php?MTID=e5a9d7bb88a2624a16cdb2fdf61ab76cd>



Co-funded by
the EU AMIF

Le devenir de l'enfant non accompagné au Luxembourg

9h00-9h15

Mots de bienvenue et introduction

- Monsieur Jean ASSELBORN (Ministre de l'Immigration et de l'Asile)
- Monsieur Gonzalo VARGAS LLOSA (Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour les Affaires européennes, la Belgique, l'Irlande, le Luxembourg et les Pays-Bas)

9h15-10h25

Panel 1 : Protection internationale et autres options protectrices

- Ralph PETRY (EMN Luxembourg) - Présentation volet européen
- Charel SCHMIT (Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher - OKaJU)
- Frank WIES (avocat)
- Cassie ADELAIDE (Passerell asbl)
- Thomas TOBOR (Deutsches Rotes Kreuz - Bonn, Allemagne)

Modération : Gilbert PREGNO (Psychologue, Président de la Commission Consultative des Droits de l'Homme (CCDH))

10h30-11h40

Panel 2 : Détermination de l'âge et notion de minorité

- Ralph PETRY (EMN Luxembourg) - Présentation volet européen
- Intervenant à confirmer
- Ibtihal EL BOUYOUSFI (avocate)
- Blandine CHATELET (chargée de mission mineurs non accompagnés, Bureau de la protection de l'enfance et de l'adolescence, Sous-direction de l'enfance et de la famille, Ministère des Solidarités et de la Santé, France)

Modération : Adolfo SOMMARRIBAS (EMN Luxembourg)

11h45-12h55

Panel 3 : Prise en charge des mineurs non accompagnés au Luxembourg

Vulnérabilité/santé, conditions matérielles (hébergement, volet financier), tutelle, liens avec les familles (family tracing)

- Ralph PETRY (EMN Luxembourg) - Présentation volet européen
- Stéphanie PATRON (Fondation Maison Porte Ouverte)
- Nelle KOOS (Caritas)
- Christof MÜLLER (Croix-Rouge)
- Viviane VAN HOECK (Organisation Internationale des Migrations - OIM)

Modération : Charel SCHMIT (Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher - OKaJU)

12h55 - 13h05

Conclusion

- Claudia MONTI (Ombudsman)